



Saint Brieuc, le 14 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Défendre le Service Public Hospitalier : évidemment, avec lucidité, responsabilité et courage *Réaction de la FHF Bretagne à la manifestation régionale de Carhaix du 12 septembre*

Samedi dernier s'est tenue une manifestation régionale avec un mot d'ordre auquel tout citoyen est profondément attaché : « maternité, urgences, chirurgie : non aux fermetures de service : défendons l'hôpital public partout en Bretagne ».

La FHF Bretagne, représentante des hospitaliers publics partage cet objectif et l'aborde avec lucidité compte tenu du contexte.

La lucidité amène à souligner le contexte dans lequel nous vivons tous :

Le vieillissement de la population et l'augmentation croissante des pathologies chroniques pèsent sur les besoins de soins alors que dans le même temps les ressources médicales et paramédicales souffrent d'une pénurie de professionnels et d'une répartition inégale de ces professionnels dans les territoires.

Si la question budgétaire est réelle, nos établissements souffrent avant tout depuis quelques années du manque de professionnels formés. Les lits ne sont pas fermés faute de budget ; ils sont « gelés » faute de professionnels, notamment médicaux, pour y prendre en charge les patients.

Face à ces réalités, les établissements hospitaliers publics et leurs professionnels font face avec courage et responsabilité. Le courage d'affirmer que le maintien en l'état de l'offre de soins en tout point du territoire n'est pas possible ; la responsabilité d'organiser des prises en charge graduées sur l'ensemble du territoire garantissant sécurité et qualité des soins.

Alors oui, ceci conduit, de plus en plus souvent compte tenu des tensions qui s'accroissent, à modifier l'organisation de l'offre de soins et de nos services. Par exemple en demandant aux patients d'appeler le 15 avant de se présenter dans un service d'urgence. Cela ne signifie pas que le service est fermé : cela signifie que le patient est orienté par un professionnel de santé vers le bon professionnel de santé, au bon endroit, au bon moment.

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan Mathieu

Déléguée Régionale Permanente

06.84.98.65.43 / n.conan-mathieu@fhf.fr



Nous comprenons que ceci puisse créer des inquiétudes voire de la colère. C'est pour nous, responsables hospitaliers le seul moyen de faire face aux tensions en maintenant l'accès aux soins pour tous, en tout point du territoire.

Y a-t-il d'autres solutions ? En l'état actuel de la démographie médicale, des modifications de l'offre de soins sont inéluctables. Nous souhaiterions les organiser avec tous les partenaires plutôt que les subir. Ceci nécessite des constats partagés et la prise en compte des réalités par nos responsables politiques locaux et nationaux. Le recours aux médecins étrangers souvent présenté comme LA réponse est une solution très partielle : nos hôpitaux en accueillent beaucoup et il ne faut pas sous-estimer le temps d'intégration, d'accompagnement, et souvent de formation complémentaire que leur accueil nécessite.

Nos hôpitaux, les professionnels de santé de ville, doivent en permanence s'adapter aux nouveaux défis de santé. Ensemble, il est possible de procéder à des transformations avec intelligence, sans dégradation, si nous les décidons sans les subir et si nous les accompagnons auprès de l'opinion publique en toute transparence, sans démagogie ni discours alarmiste.

Croire à la capacité des Groupements Hospitaliers de Territoire à organiser les parcours de soins en proximité

Les établissements publics hospitaliers, coordonnés au sein de groupements hospitaliers élaborent des parcours de soins pour offrir à la population des prises en charge graduées, de la proximité pour les soins les plus courants à une concentration des plateaux techniques là où la sécurisation de la prise en charge le nécessite.

Les élus et les partenaires sont associés à ces travaux via les comités territoriaux des élus des GHT, les conseils territoriaux de santé, et les conseils de surveillance des établissements publics de santé.

Organiser la médecine de ville pour qu'elle assure le premier recours de la population dans une prise en charge de proximité

La médecine de ville doit être la première réponse à la population y compris pour les soins non programmés. Cela commence aussi par la capacité de tous, acteurs publics et privés, à participer à la permanence des soins la nuit et le week end. Aujourd'hui la quasi-totalité de cette permanence des soins est assurée par les hospitaliers. C'est un facteur de pénibilité majeur qui freine les recrutements dans le secteur hospitalier.

La loi Valletoux a inscrit l'obligation d'une permanence des soins territoriale. À ce jour, le décret permettant sa mise en œuvre n'est toujours pas publié

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan Mathieu

Déléguée Régionale Permanente

06.84.98.65.43 / n.conan-mathieu@fhf.fr



Réguler les installations et les recrutements

Les médecins, en ville comme à l'hôpital, peuvent s'installer dans le lieu de leur choix. Nous plaçons pour une régulation des installations et des recrutements : favorisons les territoires les moins bien dotés, orientons les jeunes professionnels dès leur formation vers ces territoires. Ceci est valable sur le territoire national mais aussi au sein de la Région où les inégalités sont fortes.

Nous comptons sur les élus locaux et nationaux pour y parvenir

Redonner à nos hôpitaux leur juste place dans le système de santé

Si la médecine de ville, de premier recours doit prendre toute sa place, le secteur de l'aval et du domicile notamment doit aussi être soutenu car un bon système hospitalier est celui qui garde ses patients le juste temps de les soigner. Or beaucoup de patients âgés ne nécessitent plus de soins techniques mais ne peuvent rentrer chez eux faute de soins possibles à domicile ou faute de place dans les structures d'hébergement.

Depuis de nombreuses années nous réclamons un plan grand âge qui tarde.

Aujourd'hui les hôpitaux publics ont besoin que tous ceux qui les défendent le fassent avec lucidité, courage et responsabilité. Dans ce cadre, chacun doit prendre ses responsabilités et on ne peut tout demander à l'hôpital public sans responsabiliser l'ensemble des acteurs du système de santé.

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan Mathieu

Députée Régionale Permanente

06.84.98.65.43 / n.conan-mathieu@fhf.fr